

CONFERENCE DES AMBASSADEURS 1980

C O N C L U S I O N S

Il m'appartient de mettre un terme à cette Conférence des Ambassadeurs. Plus encore que les deux premières que j'ai présidées, celle-ci s'est située dans une période politiquement instable, dominée par des incertitudes inquiétantes et des risques accrus. Nous avons tenu compte de ces facteurs en centrant nos débats sur le thème de la sécurité. Ce choix d'une matière brûlante entre toutes a rendu, m'a-t-il semblé, vos débats, toujours intéressants, plus animés et plus enrichissants encore que d'ordinaire.

Selon ce qui est devenu une tradition, je rappellerai les différentes matières traitées par la Conférence sans chercher à les assembler autrement que par l'ordre chronologique. Au fur et à mesure de cette revue, je formulerai certaines conclusions.

*

*

*

Le séminaire consacré à l'adhésion de la Suisse à l'ONU a fait apparaître clairement que nous nous trouvons actuellement dans la phase finale d'un long processus marqué par la publication de trois messages du Conseil fédéral sur ce sujet ainsi que par les travaux de la Commission consultative sur l'ONU.

- 2 -

Notre Département a été chargé, au printemps 1979, d'élaborer un message sur l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Ce dernier se trouvant en voie d'achèvement, il s'agira désormais de franchir les derniers stades de cette affaire: la décision du Conseil fédéral sur le message, les discussions aux Chambres et enfin la fixation par le Conseil fédéral d'une date pour le vote du peuple. Conscient de l'importance que revêt cette question de l'adhésion, le Conseil fédéral a tenu à la faire figurer parmi les objets prioritaires de la prochaine législation.

Plusieurs raisons nous incitent en effet à penser qu'une décision rapide en la matière s'impose:

- comme l'a démontré l'Ambassadeur Diez, non seulement une adhésion ne serait en rien contraire à notre statut et à notre politique de neutralité, mais elle serait en accord avec deux autres principes essentiels de notre politique extérieure, la solidarité et l'universalité.
- l'Organisation est devenue universelle dans ses tâches et sa composition.
- la Suisse - qui dépend dans une très large mesure de l'extérieur - se doit de participer activement à tout effort de coopération internationale et en particulier à l'ONU qui en est un instrument important.
- on assiste à une extension constante des activités de l'Assemblée générale dans des matières qui sont d'un intérêt immédiat pour nous, notamment dans des domaines qui relèvent de la compétence première des organisations et agences spécialisées.
- notre statut d'observateur se dégrade progressivement du fait notamment que les mouvements de libération, dont la

position aux Nations Unies est en réalité différente à tous égards, le partagent avec nous. La défense de nos intérêts en est rendue de plus en plus malaisée. Madame l'Ambassadeur Pometta vous a cité à ce propos quelques exemples qui font réfléchir.

Deux aspects, à première vue paradoxaux, de votre débat m'ont particulièrement frappé. La discussion sur l'adhésion aux Nations Unies a maintenant tant duré dans notre pays que nos concitoyens peuvent avoir l'impression de se trouver devant un choix fondamental comme si, devenir membre de l'Organisation, après ne l'avoir pas été durant si longtemps, était un retournement total de notre politique. Or, certains d'entre vous l'ont fort bien montré: d'une part, l'acte d'adhésion ne changera finalement que peu à notre politique étrangère qui a déjà changé d'une manière moins spectaculaire mais profonde; d'autre part, l'ONU, pour être l'organisation faîtière de la communauté internationale, ne sera pas le lieu central de notre politique étrangère.

En conclusion, il est évident qu'il ne serait pas raisonnable de retarder une décision sur notre adhésion. Car, comme l'ont relevé plusieurs orateurs, il n'y aura jamais de moment opportun pour ce pas. Bien plus, une absence de décision sur cet objet risquerait d'affecter la crédibilité des autorités fédérales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Enfin, il n'y a pas d'alternative valable à une adhésion.

L'intérêt dont vous avez témoigné pour ce sujet est une source d'encouragement pour nous. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des développements ultérieurs de cette affaire et, de notre côté, nous serions heureux de toute information ou de toute suggestion de votre part propres à nous aider dans nos efforts.

*

*

*

- 4 -

Le débat sur la sécurité a été le plat de résistance de notre menu de nourritures toutes intellectuelles.

Nous sommes actuellement témoins de tensions profondes qui font de la période présente la plus dangereuse depuis la fin de la guerre froide, peut-être même depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale. L'agression soviétique en Afghanistan a été le détonateur de la crise présente.

En examinant les causes de ces tensions, les intentions expansionnistes de l'Union soviétique apparaissent clairement. L'URSS doit être définie actuellement comme un Etat dont l'idéologie vieillie et sclérosée par l'autoritarisme est en déclin, alors que sa force militaire, sans doute par compensation, est en pleine expansion. Cette combinaison d'affaiblissement et de renforcement constitue un élément extrêmement périlleux, l'URSS n'ayant maintenant plus d'autre chance d'expansion que par les armes en mettant la légitimité révolutionnaire au service de son traditionnel impérialisme national. L'Union soviétique souffre aussi de ses problèmes économiques et de difficultés politiques à l'intérieur de son empire qui se manifestent actuellement dans la crise de la Pologne. En outre, les cercles dirigeants à Moscou forment actuellement une constellation politique très instable, peut-être même divisée, encore que les opinions diffèrent à ce sujet. Tous ces facteurs créent le risque d'une fuite en avant de la part de l'URSS.

Si l'on assiste d'une part à l'essor expansionniste de l'URSS, on constate d'autre part la faiblesse des Etats-Unis privés d'une direction ferme. Le Président n'a pas su se rendre crédible à Moscou et il fait preuve d'une ignorance inquiétante de l'histoire. Nous traversons actuellement une phase dangereuse parce que l'administration au pouvoir ne s'intéresse qu'à la campagne électorale du Président. Le blocage de

la politique étrangère qui en résulte se prolongerait en cas de victoire de Ronald Reagan jusqu'à l'entrée en fonctions de la nouvelle administration et même au-delà, jusqu'au moment où elle se serait suffisamment informée des problèmes. Il est à espérer qu'il n'y aura pas de développement grave au Moyen-Orient pendant cette période.

En Europe, les fluctuations de la politique américaine ont affecté la confiance placée dans le grand partenaire indispensable à la défense de notre continent. La République fédérale d'Allemagne est particulièrement préoccupée par sa sécurité. A court et à moyen terme, il n'y a cependant pas de doute que la République fédérale d'Allemagne restera fermement intégrée dans l'Alliance atlantique.

L'URSS a considérablement élargi son influence dans le tiers monde et n'hésite pas à engager la force brutale pour la réalisation de ses objectifs, comme le montre son intervention en Afghanistan. Les pays en voie de développement et le dialogue Nord-Sud ont pris par cela une importance croissante pour notre sécurité. Si l'on peut constater en Afrique une certaine indifférence à l'égard de la menace pesant sur les relations Est-Ouest, on peut quand même observer une prudence accrue et une méfiance croissante envers l'URSS. Les positions d'allure "progressiste" que beaucoup d'Etats, notamment africains, prennent dans les assemblées internationales ne doivent pas tromper à cet égard.

Dans un monde où la politique des Etats-Unis se caractérise malheureusement par son incohérence marquée par les déclarations contradictoires qui se succèdent à brefs intervalles sur le même sujet, la question du Proche-Orient, c'est-à-dire de Palestine, fait une heureuse exception. Depuis l'époque de Kissinger, elle tend avec constance à réaliser une paix générale

- 6 -

au Proche-Orient. Les accords de Camp David, en dépit de tous les obstacles auxquels se heurte leur mise en oeuvre, semblent avoir créé une dynamique dont on peut freiner mais non arrêter le mouvement.

Aucun principe général de notre politique étrangère n'a été affecté par la situation présente, mais plusieurs accents et nuances ont été apportés en fonction des changements dans les relations internationales. La nécessité d'une politique de neutralité au service de la paix et de la vérité s'est confirmée. La franchise dont nous sommes décidés à user dans les forums internationaux s'accompagnera de la prudence indispensable pour conserver toutes leurs chances au rôle d'intermédiaire et aux tâches de conciliation dont nous sommes parfois investis. En outre, la discrétion est de règle dans nos interventions dans des cas individuels.

*

*

*

Le séminaire qui traitait de l'OUA et de la Ligue Arabe a démontré que nos contacts avec ces deux organisations régionales doivent être pris au sérieux et soignés.

En même temps, nous avons constaté les divergences qui existent sur le continent africain et au sein du monde arabe. Il semble donc judicieux que nous élargissions également nos contacts avec chacun de nos partenaires sur le plan bilatéral, pour autant que nos moyens le permettent.

On s'est demandé s'il serait possible de formuler une "politique suisse" à l'égard de l'Afrique et du Moyen-Orient, s'inspirant d'une façon cohérente et concrète des principes régissant notre vie politique intérieure et extérieure. On a

aussi suggéré que, lors de nos évaluations, nous prenions en considération nos intérêts à long terme.

Ces suggestions me semblent fort judicieuses dans la mesure où nous continuerons à respecter la pratique bien établie d'une politique étrangère pragmatique, correspondant aux circonstances et modalités de chaque situation. En d'autres termes, nous devons tenir compte de l'importance croissante du monde au-delà de l'Europe et de ses exigences, ce qui n'implique pas une modification des principes de notre politique traditionnelle, mais simplement un renforcement de notre présence dans ces régions avec les moyens les plus appropriés dont nous disposons.

*

*

*

A la suite du débat que nous avons eu sur la situation internationale et le séminaire que vous avez tenu sur la Conférence de Madrid, je crois pouvoir tirer quelques conclusions à propos du processus de la CSCE.

Il est bien évident que, dans toute négociation, chaque partie cherche son avantage, mais il y a sans doute peu d'exemple dans l'histoire de la diplomatie d'une négociation où les deux côtés ont poursuivi des fins à ce point opposées comme cela a été le cas à la CSCE. Cette Conférence, née d'une initiative du gouvernement soviétique, était pour l'URSS, un complément utile en Europe, peut-être même un instrument indispensable de la politique d'expansion impérialiste ailleurs. Alors que l'Occident cherchait à poser les bases de vraies relations pacifiques, au sens où nous l'entendons,

il s'agissait pour l'Union soviétique d'assurer ses arrières tandis qu'elle avance en Afrique, mais qu'elle ressent aussi de plus en plus le poids de son second front, la frontière avec la Chine. Il s'agissait, pour elle, de normaliser en Europe, en obtenant la confirmation de l'état de choses né de la Deuxième guerre mondiale. Il s'agissait, à long terme, d'atténuer la volonté de défense de l'Europe et de la séparer des Etats-Unis, ce qui n'a pas été atteint. Il s'agissait, enfin, d'obtenir, à de bonnes conditions, l'importation de technologie occidentale, de manière à compenser son retard auquel la condamnent les vices de son système. Face à cette attitude, l'Occident a obtenu à Helsinki des résultats dignes d'intérêt, notamment en matière de droits de l'homme et de mesures propres à renforcer la confiance. Puis, après la Conférence, l'URSS a essentiellement cherché à neutraliser ses concessions en matière de droits de l'homme. Maintenant qu'elle a obtenu ce qu'elle voulait dans l'immédiat et qu'elle a réduit la portée de ce qu'elle a accordé et qu'elle doit aussi s'attendre à ce que l'Ouest ait beaucoup à lui demander, surtout en matière de droits de l'homme, quel intérêt l'URSS peut-elle encore trouver à la continuation du processus de la CSCE ? Elle cherchera à poursuivre son plan en passant à son prochain stade à un désarmement comme elle le conçoit, c'est-à-dire propre à affaiblir notre volonté de défense sans affaiblir son potentiel agressif.

Engagés dans une négociation avec un tel partenaire, nous devons être sur nos gardes, éviter les pièges, nous rappeler, comme il a été dit ici, que la sécurité engendre la détente et non l'inverse, que la compétition des systèmes idéologiques, que l'Union soviétique dit appeler de ses vœux, suppose que l'expression légitime de nos idées ne soit pas simplement qualifiée de guerre psychologique par opposition à une propagande communiste qui serait, elle, licite et respectable.

Après cette appréciation d'ensemble, je passe à quelques conclusions concrètes sur la CSCE.

Nous pensons que, dans une certaine mesure (je dis bien: certaine mesure), l'approche de Madrid oblige les Soviétiques à une certaine retenue, bien que l'évolution de la situation en Pologne, ces dernières heures, soit préoccupante. Si l'Union soviétique devait intervenir par la force en Pologne, il est évident que le processus de la CSCE serait arrêté et que la Conférence de Madrid n'aurait pas lieu, faute de participants. En tout cas, en ce qui nous concerne, nous devrions entièrement revoir notre attitude.

La Conférence de Madrid n'est pas une réunion à statut spécial à laquelle nous attachons une importance plus grande qu'à d'autres. Le Département est à tout moment engagé sur plusieurs fronts, actuellement, par exemple le droit de la mer et le traité de non-prolifération. Pour nous, la CSCE est l'un des nombreux dossiers que nous traitons en nous efforçant de le faire du mieux que nous pouvons. Pareillement, toutes les chancelleries d'Europe et d'Amérique du Nord s'en occupent. Aucune visite n'a eu lieu ces derniers deux ans sans que l'on nous en parle. Qu'on le veuille ou non, la CSCE est un processus important dans la vie de l'Europe et elle occupe une place que nous n'avons pas à jauger à l'aune de sa popularité, mais à celle de la réalité politique.

Nous adopterons, à Madrid, une attitude sobre. Nous essayerons d'être utiles, mais en même temps attentifs, car il faut éviter de faire croire aux Soviétiques que la détente peut continuer comme si rien ne s'était passé en Afghanistan. Si les Soviétiques veulent tenter d'entretenir cette "fiction", pour la nommer ainsi, il faut alors leur en faire payer le prix et les concessions soviétiques, à Madrid, devront être concrètes, tangibles, importantes. Vers la fin de la Conférence

- 10 -

viendra le moment de nous demander si ce que nous aurons obtenu est suffisant ou si, au contraire, nous devons constater l'échec.

Sur le plan de la sécurité et du désarmement, la Suisse adoptera une attitude de réserve, car de nombreuses propositions ont déjà été avancées. Nous espérons que celle de nos amis occidentaux sera retenue. Elle apporterait un accroissement de sécurité à notre continent et un degré supérieur de transparence en ce qui concerne les intentions de l'URSS.

Pour terminer, nous allons à Madrid les yeux ouverts, connaissant les problèmes, et nous rendant compte de toutes les difficultés tant politiques que psychologiques qui nous attendent. Nous n'oublions toutefois pas que c'est là un forum où nous pouvons tous ensemble parler de problèmes européens qui sont véritablement les nôtres puisqu'ils touchent à notre sécurité, à notre bien-être, aux droits de l'homme. Or, nous ne pouvons les aborder nulle part ailleurs.

En outre, les conditions y sont idéales pour nous puisque le système du consensus, conséquence de l'atténuation de l'antagonisme entre blocs est liée à son maintien, donne aux neutres et non-alignés une influence plus que proportionnelle à leur poids réel.

*

*

*

Avec une transition un peu brusque, ou plutôt sans transition aucune, j'en passe au problème bien différent des écoles suisses à l'étranger.

Le Chef du Département fédéral de l'intérieur, Monsieur Hans Hürlimann, nous a fait part de ses vives préoccupations quant à la gestion des écoles suisses à l'étranger. Il a tenu à faire une distinction très nette entre les écoles qui se trouvent en Europe, en Amérique latine et en Asie. Il s'avère aujourd'hui que seule une minorité de ces établissements scolaires fonctionne conformément à la loi fédérale applicable en la matière. Le Département fédéral de l'intérieur, d'entente avec le Département fédéral des affaires étrangères, est en train de procéder à une analyse détaillée de tout le problème. Les témoignages des Ambassadeurs dans les pays où sont installées les écoles représentent une valeur certaine pour les fonctionnaires chargés de ce problème. Il est à prévoir qu'une nouvelle philosophie pourrait se dégager, dans un proche avenir, quitte à devoir prendre des options nouvelles en la matière.

Le débat qui a suivi l'exposé de Monsieur le Conseiller fédéral Hürlimann a démontré que les préoccupations de Berne coïncident très largement avec les soucis des chefs de mission directement concernés. La discussion, qui avait pour but de procéder à un échange de vues franc et constructif, a atteint ses fins.

*

*

*

Hier après-midi, nous avons analysé les problèmes liés à la sécurité économique. Monsieur le Secrétaire d'Etat Jolles nous a brillamment exposé les risques qui menacent l'approvisionnement de notre pays, si dépendant à l'égard de l'étranger, et les mesures à envisager pour augmenter la sécurité sur le plan économique.

Le monde d'aujourd'hui est marqué du sceau de l'interdépendance. C'est un élément nouveau qui a eu pour conséquence une augmentation des risques. Nous sommes aujourd'hui plus tributaires qu'autrefois, en matière d'approvisionnement, de conflits lointains, même d'apparence anodine.

Il existe, nous l'avons entendu, plusieurs méthodes pour réduire, à longue échéance, ces risques. Je songe ici notamment à la diversification des sources d'approvisionnement et à ce qu'il convient d'appeler la "ressource diplomacy". Menée au niveau étatique, elle ne serait pas sans risques, mais, dans notre système économique, elle est de toute façon du ressort de l'économie privée.

Si des situations de pénurie devaient néanmoins se produire, nous disposons d'instruments bien connus, à savoir notre politique autonome en matière agricole, les stocks obligatoires et la coopération internationale active dans ses composantes bilatérales et multilatérales.

En résumé, je crois pouvoir affirmer que pour un Etat aussi ouvert sur le monde que la Suisse, qui exporte 42 % de son PNB à l'étranger, il s'agit non seulement de trouver des débouchés pour ses produits mais également d'assurer l'approvisionnement qui est indispensable à la bonne marche de l'économie. Pour y parvenir la politique économique extérieure et la politique étrangère doivent être complémentaires.

*

*

*

- 13 -

J'en viens enfin au problème très pratique, examiné ce matin, celui de la collaboration entre coordinateurs de la DDA et chefs de mission.

L'intégration de la coopération au développement dans notre politique étrangère doit, comme l'ont relevé tous les orateurs, obéir aux deux principes suivants: unité du Département et unité de l'Ambassade.

La coopération au développement apparaît comme un élément essentiel des relations entre pays industrialisés et pays en développement. On ne peut donc la détacher de l'ensemble de notre politique étrangère.

En conséquence, la plupart d'entre vous ont souhaité une pleine et forte intégration du coordinateur dans l'Ambassade. Le projet de cahier des charges devrait être précisé à cet égard. On a relevé aussi l'importance des rapports personnels de confiance tant entre le chef de mission et le coordinateur qu'entre l'Ambassade et la Centrale.

En conclusion, le projet de texte sur les coordinateurs devra être réexaminé. Un groupe de travail sera constitué à cet effet.

- - - - -

Annexe:

1 document sur les aspects militaires
de la sécurité

CONFERENCE DES AMBASSADEURS 1980

9 septembre 1980

A N N E X E

Aspects militaires de la sécurité

LES ASPECTS MILITAIRES
DE LA SECURITE1. Situation militaire générale

Les années à venir seront sans doute marquées par une grande insécurité dans le domaine militaire. Cela est dû, entre autres, au fait que plusieurs systèmes de défense importants pour l'Occident n'en sont encore qu'au stade initial de leur réalisation alors que, déjà maintenant, ils seraient indispensables pour opposer un contrepoids efficace à la formidable puissance de l'arsenal soviétique. Ce déséquilibre est provoqué, en partie, par les carences existant dans l'armement nucléaire stratégique des USA. Grâce à la haute capacité de lancement et à la précision de tir accrue de ses fusées intercontinentales, l'URSS serait capable techniquement, dans un avenir proche, de détruire la plupart des fusées américaines stationnées au sol. Après une éventuelle action de ce type, il resterait à Moscou une capacité nucléaire telle que Washington hésiterait peut-être à lancer une contre-attaque. De cette manière, la voie permettant d'exercer un chantage politique sur les USA serait ouverte. Ce n'est que par la mise en place complète du nouveau système américain MX et des fusées Trident que cette dangereuse situation pourra être écartée. Toutefois, cela ne sera le cas que dans la deuxième moitié des années quatre-vingts.

- 2 -

Par ailleurs la sécurité du Moyen-Orient constitue toujours une question clé. Dans cette région, également, diverses incertitudes demeurent. Les Etats-Unis sont sans doute sur le point d'organiser, grâce au réarmement le "plus rapide qui ait eu lieu depuis le Vietnam", une force d'intervention rapide équipée des moyens de transports nécessaires. Mais cette force n'aura qu'une capacité d'action limitée dans une région à la fois très complexe politiquement et essentielle pour l'Occident en raison de ses réserves pétrolières. De plus, à l'évidence, son engagement pourrait également susciter de sérieux problèmes politiques. Néanmoins, il faut relever que les USA ont réussi, grâce aux points d'appui et aux droits d'escale qu'ils ont obtenus en Egypte, en Oman, en Somalie et au Kenya, à améliorer leur position stratégique.

Aujourd'hui, l'une des idées centrales autour de laquelle s'articulait la défense de l'Occident est remise en question. En effet, pendant des années, l'OTAN a considéré qu'elle pouvait compenser, dans une large mesure, par son avance technologique, la supériorité numérique indéniable du Pacte de Varsovie. Entre-temps, l'Union soviétique a accompli de tels progrès dans le domaine de la technologie des armements qu'elle a pu ajouter à l'avantage quantitatif qu'elle détenait déjà des progrès qualitatifs qui améliorent encore sa puissance militaire. Les conséquences de cette évolution sont menaçantes. Le fait que l'URSS accroisse manifestement son effort d'armement, malgré une situation économique défavorable, constitue un motif de profonde inquiétude.

Cette image assez sombre de la réalité stratégique doit cependant être corrigée par divers éléments. En effet, l'URSS se trouve confrontée par ailleurs à de graves problèmes. Comme l'indiquent les derniers événements de Pologne, le risque d'éclatement de son "empire" constitue pour elle une source permanente d'insécurité. De plus, il existe dans la société russe, traditionnellement, des caractéristiques mentales et spirituelles

qui facilitent sans doute le maintien du système mais qui nuisent, en fait, à l'efficacité et aux progrès économiques et sociaux auxquels il prétend. En outre, il ne faut pas oublier que sur le plan stratégique, l'URSS doit faire face à trois fronts: l'Europe, les USA et la Chine.

Les circonstances actuelles pourraient ainsi pousser l'URSS à une sorte de fuite en avant à laquelle l'Occident aurait beaucoup de peine à s'opposer. Les dirigeants soviétiques pourraient être d'autant plus tentés par une telle décision que la supériorité actuelle de leur armement s'effrite lentement. En effet, les efforts d'armement entrepris actuellement par l'Occident et accélérés par les événements d'Afghanistan, devraient dès 1985 être défavorables à l'URSS. De ce fait, l'URSS reste pour les prochaines années la source la plus sérieuse de danger potentiel. Sans vouloir faire de prévisions apocalyptiques, on peut raisonnablement penser que les Soviétiques, pour mettre à profit leur supériorité militaire actuelle, n'hésiteront sans doute pas à intervenir partout où ils croiront découvrir un vide stratégique. Il est également probable que l'Union soviétique tentera de masquer sa capacité d'intervention par diverses initiatives diplomatiques. Dans ce contexte, l'attitude de l'URSS à la prochaine conférence de la CSCE à Madrid devra être considérée avec prudence.

2. Situation militaire de la Suisse

Au même titre que la politique étrangère, l'armée constitue un élément de la politique suisse de sécurité. Son but est de rendre l'effet de dissuasion le plus efficace possible et de contribuer, de cette manière, à empêcher la guerre. De ce fait, il n'y a pas de divergences d'objectifs entre l'armée et la diplomatie, car finalement toutes les deux se consacrent à la même tâche, c'est-à-dire au maintien de la sécurité de notre pays. La mission de l'armée suisse est conçue comme une défense dyna-

mique tous azimuts. Son engagement en cas de conflit ne vise pas seulement à défendre certaines parties de notre territoire, comme par exemple, la région des Alpes, mais au contraire à protéger l'ensemble de ce territoire.

Notre armée se caractérise par le nombre élevé de soldats qu'elle peut appeler; en cas de mobilisation de guerre elle pourrait mobiliser environ 600'000 hommes. Toutefois, la Suisse ne peut équiper d'armes modernes la totalité de ses effectifs de milice. La situation délicate des finances fédérales a considérablement aggravé ce problème. En raison de la menace militaire croissante, certaines améliorations apparaissent pourtant urgentes.

Si ces difficultés financières causent de graves soucis à l'armée, la volonté de défense de notre population s'est renforcée de manière réjouissante ces dernières années. Il faut en chercher les raisons tant dans la détérioration des relations internationales que dans une conjoncture économique devenue beaucoup moins sûre. Dans la troupe, les cours de répétition ont fait apparaître une attitude plus résolue qui a quelque peu relégué à l'arrière-plan l'objection et la contestation.